



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 25 septembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 17 septembre 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 67
Nombre de procurations : 14

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick AUDARD
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Rémi DETANG	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-François DODET	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Christophe AVENA	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Danielle JUBAN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Christine MARTIN	Madame Céline RENAUD	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Brigitte POPARD	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur David HAEGY	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
	Monsieur Lionel SANCHEZ	

Membres absents :

Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
Monsieur Gaston FOUCHERES	Monsieur Nicolas BOURNY pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Cyril GAUCHER	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Monsieur François DESEILLE
	Monsieur Olivier MULLER pouvoir à Madame Stéphanie MODDE
	Madame Delphine BLAYA pouvoir à Monsieur Jean-François COURGEY
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Madame Catherine GOZZI pouvoir à Madame Isabelle PASTEUR
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Contrat Local des Solidarités 2024 - 2027 - Avenant n° 1**

Lors de sa séance du 28 mars 2024, le Conseil métropolitain a autorisé la signature de la convention avec l'Etat relative au Contrat local des solidarités 2024-2027, où L'Etat et Dijon métropole se sont engagés à parité pour 350 000 € par an.

Pour l'année 2025, en lien avec des partenaires locaux, le contrat local des solidarités reprend dans un avenant N°1 les 8 actions de la convention cadre pour un budget total de 700 000 € :

Axe « Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance » : 280 000 €

- Action n°1 : Prévenir le décrochage par une prévention spécialisée renforcée : 200 000 €
- Action n°2 : Développer des actions de remobilisation en faveur des jeunes pour les inscrire dans un parcours personnalisé : 80 000 €

Axe « Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous » : 135 200 €

- Action n°3 : remobiliser les personnes éloignées de l'emploi : 53 200 €
- Action n°4 : Renforcer l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi par la levée des freins et l'accompagnement des entreprises : 82 000 €

Axe « Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits » : 230 000 €

- Action n° 5 : garantir un accès aux droits pour tous : 10 000 €
- Action n°6 : Favoriser l'accès et le maintien dans le logement pour les publics vulnérables : 220 000 €

Axe « Construire une transition écologique solidaire » : 54 800 €

- Action n°7 : Soutenir la mobilité durable des publics : 30 000 €
- Action n°8 : Lutter contre la précarité alimentaire : 24 800 €

Le détail des actions avec les différents partenaires apparaît en annexe.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 de la convention au Contrat Local des Solidarités avec l'Etat annexée à la présente délibération, et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détails ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'approuver** l'encaissement sur le budget 2025 d'une subvention de 350 000 € versée par l'Etat permettant la mise en œuvre opérationnelle de la présente convention.

SCRUTIN	POUR : 81	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 14 PROCURATION(S)	

